

# Comparer l'adaptation au changement climatique: du problème au choix des terrains, et vice-versa

Pierre-Olivier Garcia

► **To cite this version:**

Pierre-Olivier Garcia. Comparer l'adaptation au changement climatique: du problème au choix des terrains, et vice-versa. Ecole thématique PACTE/CNRS "Comparer en sciences sociales: une science inexacte?", Dec 2011, Grenoble, France. halshs-00640669

**HAL Id: halshs-00640669**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00640669>**

Submitted on 14 Nov 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Comparer l'adaptation au changement climatique : du problème au choix des terrains, et vice-versa

**Pierre-Olivier Garcia**

Doctorant en géographie et aménagement<sup>1</sup>  
Institut de Géographie Alpine  
École Doctorale SHPT - Laboratoire PACTE

## INTRODUCTION

Depuis peu, l'adaptation apparaît comme une stratégie d'action publique territoriale pour répondre aux incertitudes liées aux effets du changement climatique (CC). Si depuis le début des années 90 on cherche principalement à en réduire les causes, c'est-à-dire à l'atténuer, l'adaptation prend au tournant du siècle une place de plus en plus grande comme réponse au CC d'une part, en terme de gestion environnementale d'autre part, et enfin, d'une manière plus générale, en terme d'aménagement. S'adapter au CC, c'est tout faire pour ne pas en subir les conséquences.

Une caractéristique principale du champ discursif de l'adaptation est qu'il porte de façon intrinsèque une injonction à l'action, et cela tout simplement parce que l'élaboration d'une théorie de l'adaptation (ré-)émerge à la fin du dernier siècle en réaction à la réalité du CC. Les questions du CC et de l'adaptation sont les symptômes d'une « nouvelle face de la Terre » produite par un bouclage entre les sociétés et le monde bio-physico-chimique. L'observation et l'anticipation de modifications dans ce système est très bien résumé par l'extrait suivant : « *Human-induced climate change is real and is likely to drive increasingly dramatic changes in environments in this century and beyond. So, given the necessity to adapt to the impacts of these climate changes...* » (Adger & Barnett, 2009).

Ma démarche de recherche se déploie en deux temps. Le premier est de saisir l'histoire et les lieux d'émergence des théories qui mettent à l'agenda l'adaptation au CC depuis les années 90. J'étudie des cercles d'affinité (Berdoulay, 2008) qui forment ensemble une communauté scientifique qui se structure autour d'hypothèses, de positionnements et de débats, comme celui de l'articulation des notions d'adaptation, vulnérabilité et résilience (Garcia et Soubeyran, à paraître). D'autre part, la recherche s'attache à mettre en évidence l'émergence d'adaptation comme problème de planification. On s'aperçoit rapidement que certains ne l'envisagent que comme une politique sectorielle (Wilson, 2006), d'autres comme paradigme de l'action (De Vries & Wolsink, 2009; Schipper, 2004), et aux USA certains la mobilisent comme moyen pour réhabiliter le *planning* comme modalité d'action (Blanco & Marina, 2009).

Le deuxième temps de la recherche consiste à comparer des cas concrets de mise en planification de l'adaptation sur des territoires différents. On n'y cherche pas à dégager une bonne méthode d'adaptation, mais de comprendre dans chaque cas comment un élément

---

<sup>1</sup> courriel : garciapierreolivier@gmail.com  
Institut de Géographie Alpine, 14 bis avenue Marie Reynoard, 38 100 Grenoble.

extérieur (un projet, un aménagement ou une politique d'adaptation) se greffe à l'espace local, s'il le transforme et si oui, comment il le transforme.

En alternant des moments « scientifiques » et d'autres plus narratifs, cette communication s'attache à dégager comment on peut faire, défaire et *refaire* la comparaison, et cela en amont des enquêtes de terrain, qui commenceront en janvier 2012. Les terrains à comparer y ont quasiment le statut de personnages qui interagissent et parfois conduisent le personnage principal, le chercheur, à reformuler sa question. Nous appelons un terrain, à la suite de Calbérac, une construction qui résulte de la volonté d'un chercheur à appréhender le réel d'un objet qu'il a lui-même choisi (Calbérac, 2011). Cette méthode d'écriture nous paraît intéressante pour dégager quelques éléments de la relation entre les terrains, leur comparaison, et le problème de recherche. Bien entendu, les terrains prendront un tout autre statut lors de l'enquête, et ils offriront de nouvelles perspectives, donneront un tout autre sens à la recherche. C'est pourquoi nous n'abordons pas la question de la méthode d'enquête comparative. Il nous semble que cela serait réduire en amont les possibilités de découvertes et de sens que pourraient nous apporter les terrains.

Dans une première partie nous étudions comment, dans notre cas, la question de recherche conduit à un choix idéal de terrain, finalement peu réaliste. Puis, dans une deuxième partie, nous observons comment des rencontres et des événements offrent des opportunités inédites en terme de cas d'étude. Cela opère une déconstruction puis une reconstruction du problème de recherche. Nous concluons par l'observation que ce n'est pas seulement en tant que résistance à la théorie que les terrains jouent un rôle, mais aussi en amont dans la construction même de la démarche scientifique.

## **1 - DU PROBLEME A LA COMPARAISON...**

Ayant pris le parti classique d'une démarche hypothético-déductive, le choix des terrains découle logiquement des hypothèses (Vigour, 2005). Nous abordons dans ce qui suit la construction du modèle théorique puis le choix des terrains qui doivent servir à mes hypothèses de lieux de validation de la preuve. Le modèle théorique se déploie en deux « faces », soient le paradigme de la planification et l'hypothèse de l'immunité territoriale. Les cas d'études à comparer seront alors construits comme des idéaux-types (Vigour, 2005), sensés réduire le réel à des figures analysables et comparables.

### **FACE A DU PROBLEME : « EST-CE QUE CA FAIT PARADIGME ? »**

Il existe donc deux cercles d'affinités, l'un travaillant sur les questions d'adaptation, de vulnérabilité et de résilience, et l'autre qui est constitué d'aménageurs qui prennent à bras le corps la question du CC. L'hypothèse de recherche est que ces communautés hétérogènes sont en train de produire un paradigme de l'action aménagiste. En effet, si l'on prend une définition très large que donne Kuhn du paradigme dans sa postface à *La structure des révolutions scientifiques* en 1969, et passant outre les innombrables critiques de la notion même, on peut le définir comme « l'ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné » ou encore « ce que les membres d'une communauté scientifique ont en commun » (Kuhn, 2008).

La question ainsi posée laisse une grande marge de manœuvre quant au choix et à l'analyse de cas d'étude. Et pourtant, on y trouve une seule contrainte, c'est celle de la comparaison. En effet, poser la question en terme de paradigme de la planification, c'est aussi poser celle de la reproductibilité du modèle. En effet, un paradigme est un ensemble de questions et de solutions qui tiennent ensemble, et qui sont reproductibles dans des situations différentes. Ainsi, c'est dans la salle de TD que le professeur va faire reproduire ses propres expériences à ses étudiants, et leur apprendre à voir les mêmes choses que lui à travers le microscope (Kuhn, 2008). Or, il est possible de concevoir l'aménagement comme une science expérimentale qui testerait ses hypothèses dans un laboratoire, dans le sens ou comme en aménagement, le scientifique doit forcément agir sur la matière pour pouvoir tester la validité de ses hypothèses dans des conditions expérimentales différentes. C'est dans ce cadre qu'intervient la comparaison. Il ne s'agit pas de comparer pour comparer, parce que cela donne une dimension internationale à une recherche, mais bien parce que la comparaison en sciences sociales est le corollaire de la démarche scientifique expérimentale.

## FACE B DU PROBLEME : L'IMMUNITE TERRITORIALE

L'autre face du problème est géographique. Elle part de l'idée que l'objectif de l'aménagement moderne, dans une logique de progrès social, est d'affranchir les sociétés des contraintes environnementales et du milieu local, de s'en immuniser (Soubeyran, 2000). Ainsi, les peuples les plus développés sont ceux qui ne subissent ni les caractéristiques ni les aléas du milieu biophysique. On pourrait utiliser avec Peter Sloterdijk la métaphore d' « île absolue » pour définir ce type de relation (Sloterdijk, 2006). L'île absolue est une radicalisation de la relation homme-milieu classique, en cela qu'elle exacerbe (1) l'extériorité de l'environnement, (2) le caractère auto-produit, artificiel, et (3) auto-régulé des systèmes sociaux, jusqu'à ignorer les contraintes environnementales. L'exemple des polders est particulièrement frappant, en cela que cet objet géographique se définit par les mêmes caractéristiques que l'île absolue : son artificialité, l'annulation des contraintes environnementales extérieures, l'auto-régulation du système environnemental intérieur, rappellent largement ce que Peter Sloterdijk appelle « le renversement de l'environnement », configuration dans laquelle ce sont « les hommes qui dessinent et aménagent eux-mêmes l'environnement dans lequel ils séjourneront plus tard » (*ibid.*, p.292). Tout se passe alors comme si les polders devenaient le modèle réductionniste de l'aménagement moderne immunitaire.

Mais la question du changement climatique, qui reformule l'environnement comme extériorité agissante sur les territoires, ne vient-elle pas bousculer cet aménagement moderne ? S'il faut s'adapter au climat présent et à venir, ne risque-t-on pas de retomber dans un déterminisme environnemental facile ? Et puis n'est-ce pas soit la preuve de l'échec de l'aménagement moderne ? Nos modalités d'adaptation vont-elles conduire à plus d'immunisation ? Au contraire, l'adaptation va-t-elle produire des lieux d'expérimentation pour d'autres types de relation au milieu ? C'est toutes ces questions qu'il faudrait pouvoir poser aux terrains.

## QUE COMPARER ?

Le premier obstacle rencontré dans la sélection des terrains fut la difficulté à isoler la variable « changement climatique » à l'échelle locale. D'un côté, les scénarios d'anticipation climatique globaux, régionaux et nationaux s'arrêtent au niveau régional, et ensuite plus ils vont

vers le local, plus le degré d'incertitude augmente (Jouzel et al., 2011). De plus, peu de territoires arrivent à isoler des enjeux territoriaux découlant directement du CC. Par exemple, une agglomération comme Grenoble a bien du mal prendre à bras le corps l'adaptation puisque les risques y sont multisectoriels et diffus. Pour détourner cet enjeu, un choix de territoires en « milieu extrême » s'est rapidement imposé. On appelle milieu extrême tout milieu géographique dont la dépendance des hommes à leur milieu biophysique ne peut être invisibilisée, généralement parce que les conditions environnementales du site sont exacerbées. Autrement dit, bien que toute société tisse des relations avec son milieu biophysique, certaines sont vues comme étant plus dépendantes que d'autres, généralement les milieux montagnards, désertiques et littoraux. Il devient alors impossible de se croire dans une île absolue. J'ai choisi le littoral parce qu'il est possible d'isoler une variable du CC, la montée des eaux. Cette variable est porteuse à elle seule d'une reformulation des logiques d'aménagements de l'espace local, notamment en terme de risque et d'occupation du sol.

Partant de cela, j'ai fait le pari ambitieux, en terme de financements et de temps, de trois terrains à comparer. Le critère de sélection de base était qu'ils devaient représenter des situations assez différentes pour tester la robustesse du paradigme. Le premier terrain devait se situer sur un espace littoral aux Pays-Bas, le deuxième sur le pourtour méditerranéen, le troisième en Asie du Sud-Est. Complémentaires, les deux premiers terrains devaient jouer le rôle de validation de l'hypothèse, et donc de mon modèle. Le troisième terrain devait faire office de contre-modèle.

Les Pays-Bas représentent l'idéal-type d'un milieu favorable à l'implantation de l'adaptation. En 2007, le GIEC classe le delta du Rhin aux Pays-Bas comme l'une des zones les plus vulnérables au monde (GIEC, 2007). De plus, les théoriciens et praticiens de l'aménagement y auraient une culture de l'adaptation, liée au contexte géographique des Pays-Bas et à leur capacité à aménager des zones humides depuis le XII<sup>e</sup> siècle. Les Pays-Bas sont en quelque sorte un milieu favorable à l'implantation d'un nouveau paradigme de l'adaptation. De plus, les polders redeviennent des zones à risques. Si on part de l'hypothèse immunitaire, étudier l'adaptation d'un polder au CC devient central. C'est l'étude explicite du rapport entre immunité territoriale et adaptation.

Le pourtour méditerranéen représente l'idéal-type d'un milieu « test » quant à la reproductibilité du paradigme. Un entretien avec Bernard Kalaora, spécialiste critique de la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC), qui a participé à de nombreux projets d'aménagement sur le pourtour méditerranéen (Maroc, Tunisie) a permis de préciser l'utilité d'un tel terrain. On pourrait l'étudier comme un exemple d'exportation et de reproduction du modèle, c'est-à-dire comment des méthodes d'aménagement nées dans des organisations internationales se mettent en place dans des territoires qui n'ont pas forcément la même culture du problème de l'adaptation.

Le terrain en Asie du Sud-Est (Philippines) devait porter sur un cas d'adaptation « spontanée », c'est-à-dire non planifiée, et qui ne mobilisait pas les nouvelles rhétoriques de l'adaptation. Les stratégies d'adaptation mises en place sont d'initiatives locales, généralement le fait d'ONG locales, mais qui ont des accords avec les pouvoirs locaux. Ce terrain pourrait être utilisé comme un contre-modèle de l'adaptation, dans le sens où il questionne la nécessité d'un modèle aménagiste cohérent pour répondre à des changements environnementaux prévus et non prévus. Quel rapport entre immunité et adaptation dans ce contre-modèle ?

Ce plan idéal a été bien déstabilisé en un an de doctorat. Comme nous allons le constater, des terrains de départ, il ne reste que les Pays-Bas et la collaboration avec Bernard Kalaora. La question de l'immunité territoriale est toujours présente, mais la manière de l'appréhender n'est plus celle du paradigme.

## 2 - ... ET VICE-VERSA

En septembre dernier, je n'avais toujours pas de terrain d'analyse choisi et validé. J'ai rapidement abandonné le contre-modèle, les Philippines. Une évaluation coût/bénéfice de ce projet révélerait une perte de temps et d'énergie comparé aux autres terrains. La collaboration avec l'université de Nijmegen aux Pays-Bas, censée entériner ce cas d'étude, était toujours d'actualité mais rien n'était concrétisé. Je ne trouvais pas de cas d'étude sur le pourtour méditerranéen.

### L'INCOMPARABLE : UN ELEMENT PERTURBATEUR

J'ai donc fait un choix « localiste », contre-intuitif et un peu précipité, celui de travailler sur Grenoble. Il devenait alors impossible de continuer une étude par comparaison. En effet, alors que les enjeux climatiques de mes deux premiers terrains sont complètement organisés autour d'un risque, ce cas présente deux différences.

Premièrement Grenoble n'est pas en bord de mer, une évidence qui met en question le choix de la variable climatique, et il n'y a pas d'enjeu climatique « mono-risque » qui serait organisateur du problème. Deuxièmement, que Grenoble ne soit pas un territoire littoral en fait *à priori* un incomparable. Comment comparer des pratiques d'adaptation si on ne peut pas isoler une variable directement liée au CC, et présente dans chaque cas ? Deuxièmement, le territoire accueille l'adaptation de façon plus diffuse, elle y semble est très peu présente et vécue par certains acteurs comme une injonction du national sans trop savoir comment remplir cette nouvelle catégorie d'action. C'est l'atténuation qui est très présente à Grenoble, un des premiers territoires à mettre en place un Plan Climat Territorial en 2005. Or, il semble en première analyse que l'atténuation telle qu'elle se pratique à Grenoble contient au moins trois points de blocages puissants à l'adaptation, qui sont (1) un attachement à combattre les causes du CC, (2) être convaincu que le progrès technique soignera les maux engendrés par des techniques aujourd'hui décriées et (3) être convaincu qu'il est possible de résoudre les problèmes environnementaux contemporains par la *seule* ouverture des systèmes spatiaux aux logiques marchandes, notamment par les partenariats publics-privés dans l'aménagement des éco-quartiers.

Grenoble offre donc des réponses à des questions qui n'avaient pas été posé. Cela aurait été une belle découverte si seulement le terrain répondait aussi aux questions posées. Ce choix secoue, déstabilise toute la construction de mon modèle. Et qu'est-il arrivé aux autres terrains ?

### TROUVER DES CAS D'ETUDE, C'EST ETRE OPPORTUNISTE

Le cas d'étude hollandais ne s'est pas vu modifié. Si le choix concret du cas d'étude se fera d'ici fin 2011, le cadre est fixé. Il s'agit d'un aménagement prenant part au programme de recherche *Knowledgeforclimate*, qui se donne pour mission de rendre les Pays-Bas *climate proof*, c'est à dire résistant au climat. En partenariat avec les collectivités locales et des bureaux

d'études, *Knowledgeforclimate* détermine des *Hotspots*, territoires qui vont monter des projets d'aménagement ou de gouvernance innovants en termes de politique climatique. À l'heure actuelle, je favoriserais un cas d'étude comportant un ou des polders, pour la raison qu'on peut y tester explicitement les rapports entre immunité territoriale, la figure du polder, et l'adaptation au changement climatique.

La rencontre avec Bernard Kalaora m'avait permis de saisir l'intérêt d'un terrain sur le pourtour méditerranéen, mais pas d'en trouver un. Cependant, au fil de notre conversation, il me donnait des contacts de personnes ressources. C'est l'un d'entre eux, Yves Henocque, écologue reconverti en gestion des écosystèmes marins, qui m'a proposé de travailler avec lui et Kalaora sur un projet de développement de gestion intégrée de la mer et du littoral dans le Var. C'est un projet de mise en cohérence des outils d'aménagements terrestre et maritimes du département, par la construction d'un dispositif de gouvernance mer et littoral, d'un système d'information, d'une concertation sur les scénarios futurs de l'espace, et d'optimisation des activités littorales. La proposition centrale du projet est d'articuler les volets maritimes des trois SCOT littoraux du département sous la forme d'une *unité maritime varoise*, garante à la fois de l'intégrité de l'écosystème marin et des intérêts « terrestre ». Bien que le terrain ne collait pas avec mon projet de départ, étudier des cas d'adaptation au CC, l'équipe de travail est très intéressante et le projet contient quelques similitudes avec l'adaptation. D'abord on y parle de planification stratégique, donc de long terme, puis on essaie de penser par les écosystèmes, ce qui dénote d'une attention particulière aux milieux, et enfin Hénocque, l'écologue, est très attentif aux travaux anglosaxons sur la résilience des systèmes socio-écologiques, une référence fondamentale pour le champ de l'adaptation au CC. J'ai donc saisi cette opportunité sans réellement l'insérer directement dans ma problématique.

Des terrains qui ne répondent pas à la question de départ, une question de départ déstabilisée par la réflexion sur les terrains et la possibilité de les comparer. Que faire ? Si l'expérience ne sert pas à infirmer ou confirmer un jeu d'hypothèse, alors à quoi sert-elle ? Faut-il jeter l'expérience, le jeu d'hypothèses ou les deux ?

## ETUDIER DES « ATTITUDES IMMUNITAIRES »

L'incomparable qu'est Grenoble puis mon ralliement au projet dans le Var ont complètement déstabilisé mon problème de départ. Il n'est alors plus question d'étudier l'émergence d'un nouveau paradigme de la planification, les terrains ne s'offrant plus comme exemples de milieux favorables, hostiles et de contre-modèle. Grenoble joue alors un rôle pivot, puisqu'il agit dans mon problème comme le « choc de l'incomparable » (Detienne, 2000). D'abord secouée, fragilisée, la question de recherche en devient enrichie. Je ne pouvais plus comparer des cas d'adaptation en milieu littoral. Et pourtant, on parle d'adaptation dans les services environnements de la Metro (Communauté d'Agglomération), de Grenoble et de son agence d'urbanisme. Et pourtant, Grenoble est un territoire moderne qui, comme les autres, s'est aménagé en s'émancipant des contraintes du milieu local. Et pourtant, Grenoble subit et va subir les contraintes du CC. En quoi est-il incomparable aux autres ? Simplement par sa localisation ? Parce que l'adaptation y est considérée comme une catégorie d'action encore « vide » ?

Il fallait donc rendre Grenoble comparable aux autres, il fallait reconstruire la comparaison. Pour Detienne, des comparables ne « sont pas des thèmes, (...) mais les mécanismes de pensée observables dans les articulations entre les éléments agencés selon l'entrée » qui, à partir d'un « trait significatif, une attitude mentale », vont former des « plaques de cohérence » (Detienne, 2000). Autrement dit, il fallait trouver un élément organisateur

commun des trois configurations socio-spatiales que nous allons étudier. Mais rappelons nous de notre hypothèse de départ : L'adaptation au CC s'ancrerait dans une configuration plus large des sociétés moderne, soit leur comportement immunitaire vis à vis des milieux naturels. Il devient alors possible de reconstruire les plaques de cohérences des différents cas d'étude à partir de leur « attitude immunitaire ». Le cadre d'analyse, ajusté aux terrains à comparer, redevient opérationnel, embrasse l'ensemble des terrains à comparer, mais devient d'un seul geste beaucoup trop large. Ne risque-t-on pas de mal êtreindre ? Que faire alors ?

#### COMPARER LA CIRCULATION DE LA REFERENCE « ADAPTATION »

Ce choc de l'incomparable, puis le choix d'une plaque de cohérence vont opérer une double requalification dans la question de recherche. Les terrains vont d'abord changer de statut. De milieu d'accueil à un paradigme de la planification, ils vont devenir des exemples concrets d'attitudes immunitaire au milieu biophysique. Par quels aménagements cela passe-t-il ? Comment cela se traduit-il dans des discours et des actes ? Comment les spécificités du milieu local vont-elles être traduites dans les aménagements ? La question de l'adaptation va aussi changer de statut. On n'analysera plus l'adaptation comme catégorie d'action publique, mais sa circulation en tant que référence dans des cas d'aménagements différents. La notion de « circulation de la référence » est empruntée à Bruno Latour (Latour, 1993). A partir de l'ethnographie d'un projet scientifique en Amazonie, il montre comment une référence scientifique, dans son cas la limite en la forêt et la savane, va circuler dans tout le processus scientifique. De la « mise en laboratoire » du phénomène à la publication d'un article, la référence va passer de l'idée à la matière selon toute une chaîne de petites ruptures et de médiateurs, tels que les instruments scientifiques. Ce processus va conduire la limite forêt/savane à devenir un diagramme dans un article. Ainsi, une référence scientifique circule, se transforme et transforme en retour l'opération sociale, quelle soit scientifique ou aménagiste.

C'est là que l'on retrouve la question immunitaire. L'hypothèse, toujours dans une opération de déduction, va désormais être la suivante. L'adaptation, désormais référence, porte en elle la capacité à transformer l'attitude immunitaire des sociétés modernes, notamment en y réintroduisant un environnement agissant. Et la question que je vais poser aux terrains sera : comment faites-vous circuler cette référence, et est-ce que ça vous fait quelque chose ? Toute la question va être de savoir de quel contenu elle se charge dans chaque cas, si ce contenu et son trajet dans un cas d'aménagement opère ou non sur son caractère immunitaire. Si Grenoble peut désormais faire office de contre-exemple, les deux autres terrains peuvent me permettre de saisir, par comparaison, ce que produit de différent le cadrage du CC dans l'émergence d'une « planification adaptative ». Aux pays-bas, on observera la mise en place d'une planification de l'adaptation. Tout l'intérêt du Var est que la référence explicite à l'adaptation y est marginale, mais très présente de manière implicite. On lui demandera si un outil d'aménagement peut reconfigurer les rapports hommes (le littoral) - milieu (la mer), surtout dans le cadre de ce projet, où l'on essaie de penser « à partir de la mer » (Kalaora, 2010). Penser à partir de la mer ne signifie-t-il pas que les sociétés doivent adapter leurs comportements aux écosystèmes ? Autrement dit, quelles différences trouve-t-on entre s'adapter au CC et planifier par les écosystèmes ? Comment y traduit-on les effets de l'environnement ? La référence à l'adaptation circule-t-elle de la même manière ? Et puis, dans l'optique de trouver une méthode de planification plus attentive et adaptative aux milieux, que proposent et quelles perspectives ouvrent ces deux méthodes différentes ? Comment les acteurs de la planification vont-ils gérer cette tension entre immunité territoriale et écoute des milieux ?



## CONCLUSION

La relation entre le problème de recherche et les terrains en amont de l'enquête a retenu notre attention. Nous avons tenté, en alternant des moments narratifs et d'autres plus scientifiques, de reconstruire cette relation dans notre recherche doctorale.

Suivant une méthode déductive, il avait été formulé un jeu d'hypothèse. D'abord, l'adaptation au changement climatique est le terreau d'un nouveau paradigme de la planification. Ensuite, elle vient perturber l'aménagement moderne qui, par une attitude immunitaire, tend à produire des îles absolues. Les terrains devaient être analysés comme des idéaux-types et faire office de lieux de validation ou d'infirmité des hypothèses. Nous avons mis en évidence un milieu favorable à l'implantation du paradigme, un milieu *a priori* hostile, et un contre-modèle. D'où le choix d'une comparaison entre des espaces littoraux aux Pays-Bas, sur le pourtour méditerranéen et en Asie du Sud-Est.

L'abandon du terrain en Asie du Sud-Est, le choc d'un incomparable, Grenoble, puis le choix opportuniste de rejoindre un projet de développement Mer et Littoral dans le Var ont secoué, déstabilisé, puis contribué à reformuler le jeu d'hypothèse. La recomposition des terrains demandait de construire de nouvelles « plaques de cohérence » afin de les rendre comparables. Il s'agit donc maintenant d'étudier les attitudes immunitaires des terrains en comparant la circulation de la référence « adaptation », et d'observer ce qu'elle fait à l'attitude immunitaire dans chaque cas.

« Le terrain ? C'est ce qui résiste » (Labussière & Aldhuy, *à paraître*). Nous comptons bien, comme Labussière et Aldhuy le souligne, nous confronter dans nos terrains à des éléments, des signes disent-ils en deleuziens, beaucoup plus ouverts que s'ils étaient seulement des opérateurs de validation de l'hypothèse. De l'étonnement à la construction d'un nouveau point de vue, l'épreuve des terrains et leur comparaison transformeront une nouvelle fois notre démarche. Mais ce qui est surprenant, c'est que les terrains et le fait de les rendre comparable résistent tout autant en amont de l'enquête elle-même, mais d'une autre manière. Comme s'ils étaient des personnages agissant dans la construction de la démarche scientifique.

## BIBLIOGRAPHIE

Adger, W. N., & Barnett, J. (2009). Four reasons for concern about adaptation to climate change. *Environment and Planning A*, 41(12), 2800-2805.

Berdoulay, V. (2008). *La formation de l'école française de géographie : 1870-1914*, Editions du CTHS.

Blanco, H., & Marina, A. (2009). Building capacity to adapt to climate change through planning. *Progress In Planning*, 71, 158-169.

Calberac, Y. (2011). « Le terrain des géographes est-il un terrain géographique ? Les terrains de l'épistémologie ». *Les carnets de géographes*. n°2.

De Vries, J., & Wolsink, M. (2009). Making space for water : spatial planning and water management in the Netherlands. in Davoudi et al. (eds.). *Planning for climate change : strategies for mitigation and adaptation*

*for spatial planners*, Earthscan, p. 191-204.

Detienne, M. (2000). *Comparer l'incomparable*. La Librairie du XXe siècle.

Faludi, A. (2005). The Netherlands a country with a soft spot for planning, in Sanyal (ed.), *Comparative planning culture*, Routledge, p.285-307

Garcia, P-O., Soubeyran, O. (à paraître). *L'adaptation au changement climatique, un nouveau programme de recherche scientifique pour l'action aménagiste ?*

Jouzel, J., Jamous, M., S. Planton, Le Treut, H. et Peings, Y. (2011) Rapport de la mission Jouzel : Les scénarios climatiques de référence sur la France. Remis le 26/01/2011 au Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et des Transports.

Kalaora, B. (2010). *Rivages en devenir : des horizons pour le Conservatoire du littoral*, La Documentation Française.

Kuhn, T. S. (2008, 1<sup>ère</sup> éd. 1962). *La structure des révolutions scientifiques*, éditions Flammarion.

Labussière, O., & Aldhuy, J. (s. d.). Le terrain ? C'est ce qui résiste. Réflexion sur la dimension cognitive de l'expérience sensible en géographie. à paraître.

Latour, B. (1993). Le pédofil de Boavista, montage photo-philosophique, in *Petites leçons de sociologie des sciences*, La découverte, p.171-225.

Schipper, E. L. F. (2004). *Exploring adaptation to climate change: A development perspective*. Ph.D. in Development Studies from the Tyndall Centre for Climate Change Research, University of East Anglia.

Sloterdijk, P. (2006). *Écumes : sphérologie plurielle*. (O. Mannoni, Trad.) Coll. Pluriel, Hachette Littératures.

Soubeyran, O. (2000). De la prise en compte du milieu à son évacuation dans la géographie médicale au début du XXe siècle, in Soubeyran O. et Berdoulay, V. (eds.) (2000). *Milieu, colonisation et développement durable. Perspectives géographiques sur l'aménagement*. L'Harmattan, p. 101-115.

Vigour, C. (2005). *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*. Coll. Guides Repères, La découverte.

Wilson, E. (2006). Adapting to climate change at the local level: the spatial planning response. *Local Environment*, 11(6), 609-625.